

RAPPORT N° 97/3-03
du Conseil Municipal

OBJET

AUTORISATION DE SOLLICITER LA MISE EN PLACE DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT PAR L'ETAT DU PROJET DE TCSP

Dans le cadre de l'instruction des demandes de subvention du projet de TCSP, la Ville a engagé la procédure dite de Prise en Considération de Projet par l'Etat - Ministère des Transports, conformément à la Circulaire n° 94-91 du 21 décembre 1994, en adressant à la Préfecture un dossier de Prise en Considération du TCSP de Saint-Denis.

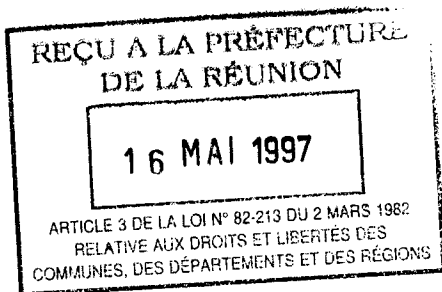
Cette circulaire relative aux aides de l'Etat aux transports collectifs de province, prévoit notamment l'instauration d'une convention de financement devant intervenir entre l'Etat et l'Autorité Organisatrice locale.

A cet effet, il est rappelé que la subvention attendue de l'Etat est de l'ordre de 50 000 000 F.

Sur la base de l'Avant-Projet que vous avez précédemment adopté, je vous demande :

- de m'autoriser à solliciter le concours financier de l'Etat ;
- de m'autoriser à négocier et à signer la convention de financement du TCSP avec l'Etat.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA

**DELIBERATION N° 97/3-03
du Conseil Municipal
en séance du lundi 12 mai 1997**

OBJET

**AUTORISATION DE SOLLICITER LA MISE EN PLACE DE LA CONVENTION
DE FINANCEMENT PAR L'ETAT DU PROJET DE TCSP**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Code des Communes) ;

Sur le RAPPORT N° 97/3-03 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Mickaël NATIVEL, 2ème Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions, Aménagement, Vie Quotidienne et Entreprise Municipale/Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

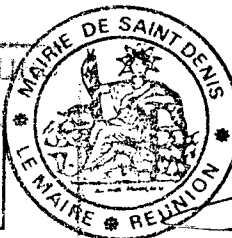
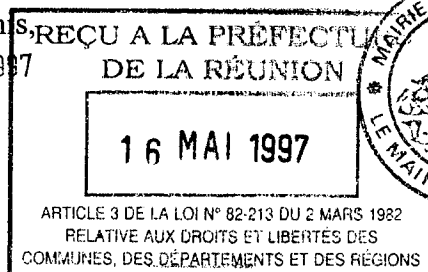
ARTICLE 1

Autorise le Maire à solliciter le concours financier de l'Etat.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à négocier et à signer la convention de financement du TCSP avec l'Etat.

Fait à Saint-Denis,
le 16 MAI 1997



**LE MAIRE
Michel TAMAYA**